

AVIS DE LA COMMISSION DE CONCERTATION - REUNION DU 24/09/2020**DEMANDEUR :****LIEU :** Avenue Ernest Cambier 43 - 47**OBJET :** Administration d'immeubles**SITUATION :** AU PRAS : zone d'habitation

AUTRE(S) : -

ENQUETE : du 31/08/2020 au 14/09/2020**REACTIONS :** 0**La Commission entend :**

Le demandeur

La Commission émet l'avis suivant à huis clos :

- 1) Vu le permis d'environnement de classe 1B délivré le 26/07/2002 autorisant l'exploitation des installations classées d'un immeuble de logement (parking de 52 emplacements et deux chaudières d'une puissance de 323 kW chacune) à l'ACP Cambier 43-47 ;
- 2) Considérant que la présente demande vise à renouveler le permis d'environnement pour ces mêmes installations ;
- 3) Considérant que l'immeuble est situé en zone d'habitation (zone 2) au PRAS ;
- 4) Considérant que les emplacements garages sont utilisés par les habitants de l'immeuble, le COBRACE n'est dès lors pas d'application ;
- 5) Considérant que les installations électriques ont été contrôlées en date du 05/02/2019 et jugées non-conformes au RGIE ;
- 6) Considérant que le SIAMU a émis un avis favorable sous conditions en date du 23/01/2020 (ref. CI.1986.1074/3/PK/cp);
- 7) Considérant que les chaudières ont été contrôlées et entretenues le 14/11/2018 ;
- 8) Considérant qu'aucune remarque n'a été formulée auprès de l'Administration communale lors l'enquête publique réalisée du 31/08/2020 au 14/09/2020 ;

AVIS FAVORABLE unanime A CONDITION DE :

- respecter les remarques du SIAMU ;
- mettre en conformité les installations électriques ;
- respecter les conditions d'exploitation des parkings et des installations de combustions ;
- respecter les normes de bruit.

Abréviations : OPE = Ordonnance permis d'environnement / RRU = Règlement Régional d'Urbanisme / CoBAT = Code Bruxellois de l'Aménagement du Territoire / PRAS = Plan Régional d'Affectation du Sol / PPAS = plan particulier d'affectation du sol / RCU = Règlement Communal d'Urbanisme

Frédéric NIMAL, *Président,*

Eric DE LEEUW, *Représentant de la Commune,*

Mélissa VAN VLOTEN, *Représentante de la Commune,*

Benjamin LEMMENS, *Représentant de BUP-Direction de l'Urbanisme,*

Marie FOSSET, *Représentante de Bruxelles Environnement,*

Michel WEYNANTS, *Secrétaire,*